

*Notre engagement vis-à-vis du  
Pacte Mondial*

**Rapport 2011**

1

- La déclaration de notre soutien continu au Pacte Mondial

2

- Présentation de notre activité

3

- Nos mesures pour la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial
  - Les droits de l'Homme
  - Le travail
  - L'environnement
  - La lutte contre la corruption

# Déclaration de notre soutien continu au Pacte Mondial

Nous souhaitons renouveler par cette communication, notre soutien aux principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies et ainsi réaffirmer notre engagement en termes de responsabilité sociétale et de développement durable.

Nous partageons avec la charte du Pacte Mondial la conviction que des pratiques fondées sur des principes sociaux, sociétaux et environnementaux universellement reconnus, comme le respect des droits de l'homme, l'élimination de toutes formes de discrimination, la lutte contre la corruption et la responsabilisation de chacun face aux risques environnementaux contribuent à l'émergence d'un marché mondial plus stable, plus équitable et au développement de sociétés prospères, dynamiques et ouvertes.

Dans cette optique, nous avons créé un groupe de travail pour réfléchir à l'ajustement de nos démarches afin d'y intégrer RSE et développement durable. Nous avons également nommé un responsable RSE/développement durable car il nous semble indispensable de mettre en place un processus d'amélioration continue de notre impact sociétal et environnemental.

1

- La déclaration de notre soutien continu au Pacte Mondial

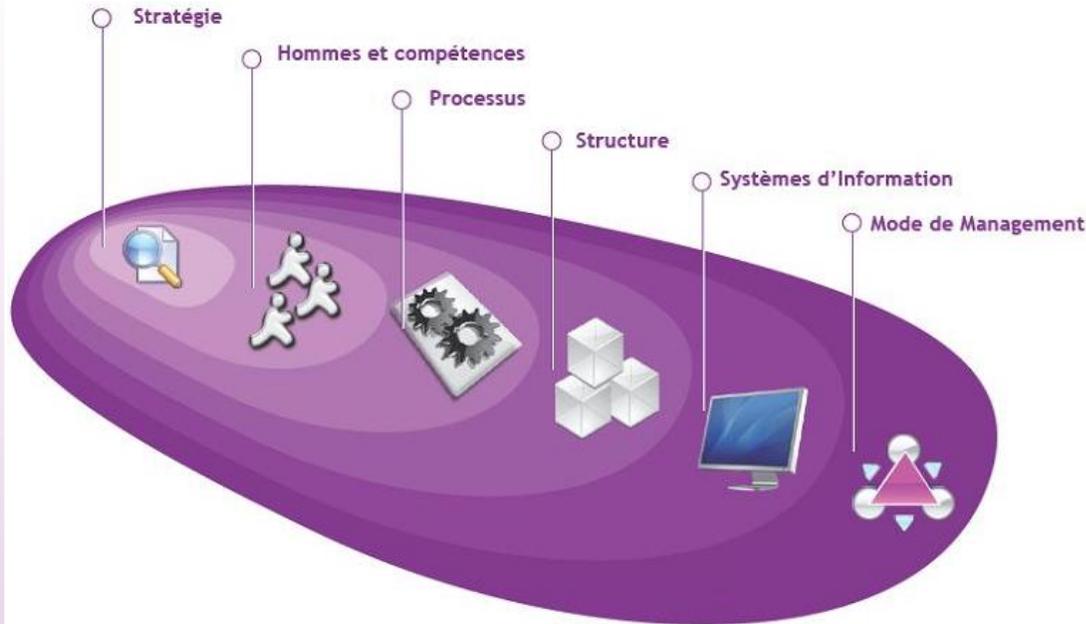
2

- Présentation de notre activité

3

- Nos mesures pour la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial
  - Les droits de l'Homme
  - Le travail
  - L'environnement
  - La lutte contre la corruption

« Artimon est né en juin 1995, avec le projet d'apporter une valeur ajoutée probante, en privilégiant le service et l'intérêt du client, avec la volonté de défendre des principes forts en matière d'éthique, avec l'ambition de créer une équipe stable, compétente et réactive »

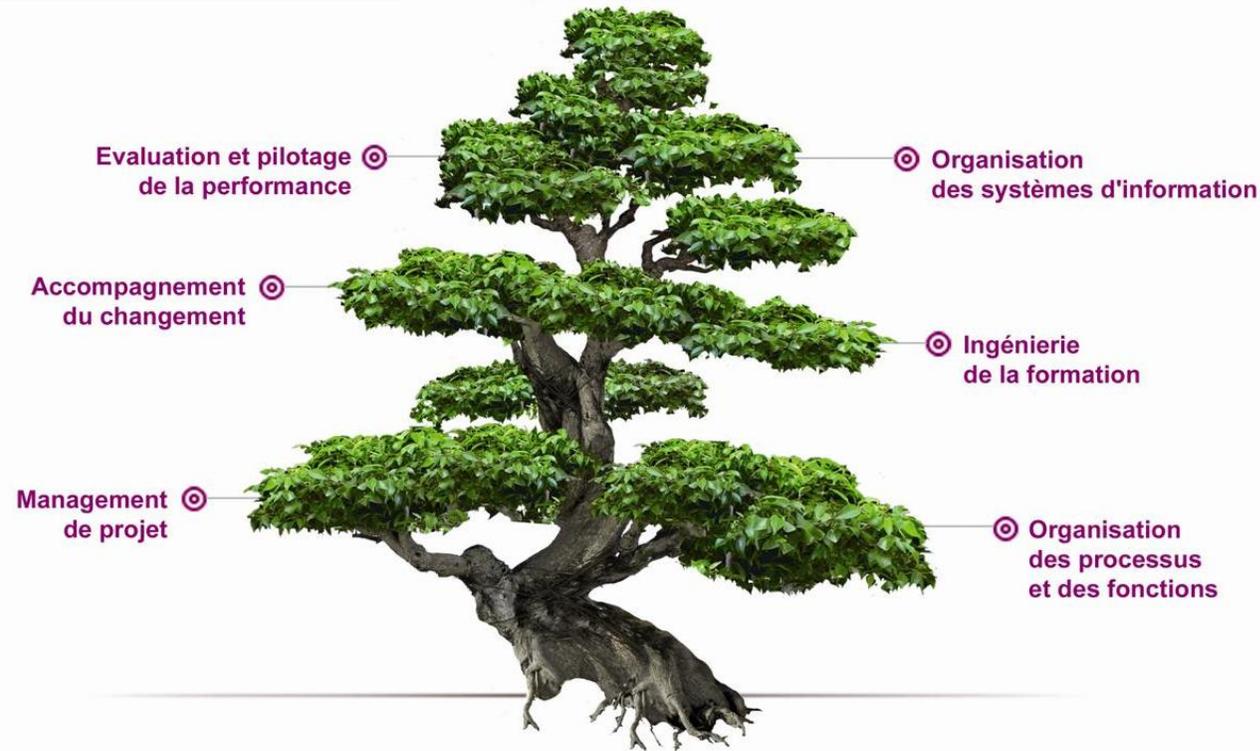


« Nous avons assis le développement d'Artimon sur une idée simple : ce qui est motivant pour les consultants de notre équipe, est profitable pour nos clients et efficace pour notre projet. En effet, nous sommes, depuis l'origine, convaincu que l'homme est au centre de la société, des entreprises et des marchés. Dès lors, comment contester la nécessité de tout organiser autour de lui, en harmonie avec ses aspirations, ses facultés et ses fragilités ? »

## ● Artimon en quelques chiffres

- Le cabinet a réalisé plus de 600 missions de conseil chez 140 entreprises françaises et internationales,
- 55 consultants,
- 8 millions d'euros de CA.

# Nos métiers et domaines d'intervention



## ● Les principales caractéristiques de nos métiers

*L'activité de conseil d'Artimon se caractérise, dans son organisation, par les éléments suivants :*

- Activité **essentiellement consommatrice de main d'œuvre**. Consommation de matières premières marginale, investissements réduits au matériel bureautique, recours à la sous-traitance limité
- Activité **se réalisant chez nos clients**, permettant de disposer de surfaces de bureau réduites et nécessitant des déplacements réguliers, parfois en dehors de la région parisienne
- Une partie de l'activité s'appuie sur **la livraison de documents produits à partir d'outils bureautiques** (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation ...) souvent fournis à nos clients en version papier.

1

- La déclaration de notre soutien continu au Pacte Mondial

2

- Présentation de notre activité

3

- Nos mesures pour la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial
  - Les droits de l'Homme
  - Le travail
  - L'environnement
  - La lutte contre la corruption

## Principe 1

- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

## Principe 2

- Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

## Subvention d'associations (SNSM ; Le Rire Médecin ; La vie par un fil)

- Dans le cadre de la nouvelle année 2010, Artimon soutenait La Société Nationale des Sauveteurs en Mer, convaincu de l'importance de leurs actions bénévoles dans le cadre de la protection des personnes.
- Dans le cadre de la nouvelle année 2011, Artimon soutenait Le Rire Médecin, association accompagnant par le spectacle les enfants hospitalisés.
- Dans le cadre de la nouvelle année 2012, Artimon soutenait La Vie par un Fil, association qui agit pour les enfants dépendants de la nutrition artificielle.
- Cette initiative se poursuivra chaque année car, outre le don qui y est associé, il nous semble primordial de promouvoir, auprès de nos clients et partenaires, ces associations d'utilité publique qui œuvrent pour le bien-être des hommes et de leur environnement.



**Comment le faisons nous?** Nous avons décidé de réallouer une partie de notre budget communication pour faire un don à une association. Nous ajoutons le logo de l'association sur nos cartes de vœux pour promouvoir son action.

## Intégration du respect de l'homme et de la planète dans nos démarches



- En tant que partenaire du Pur Projet, Artimon veille au respect de la Planète mais aussi des Hommes. Pour lutter contre le réchauffement climatique, la pollution et la surexploitation des ressources, l'enjeu est avant tout la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais de mesures simples.



### Comment le faisons nous?

- En signant la charte Pur Projet, Artimon s'est engagé à repenser ses modes de vie et d'action pour toujours tenter d'y inscrire le respect de l'Homme et de l'environnement comme une priorité. Artimon présente systématiquement lors de ses démarches commerciales cet engagement car nous considérons que montrer l'exemple est le meilleur moyen d'influencer.
- Nous avons mis en place un groupe de travail pour réfléchir à l'ajustement de nos démarches afin d'y intégrer RSE et développement durable. Nous avons également nommé un responsable RSE/développement durable car il nous semble indispensable de mettre en place un processus d'amélioration continue de notre impact sociétal et environnemental.

## Principe 3

- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

## Principe 4

- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

## Principe 5

- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

## Principe 6

- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

## Parité Homme Femme

- Artimon a toujours veillé à la parité Hommes / Femmes.
- Sur la proportion, l'équilibre 50/50 est visé. Nous sommes aujourd'hui **55% de femmes et 45 % d'hommes**. Des déséquilibres se sont historiquement produits, en faveurs des hommes, comme des femmes.



**Comment le faisons nous?** La mise en place d'une discrimination positive lors du recrutement nous permet de revenir à des proportions comparables d'hommes et de femmes.

## Autres discriminations raciales, ethniques ou socioculturelles

- Aucune discrimination n'est réalisée lors du recrutement, ni négative, ni positive.



**Comment le faisons nous?** L'information des origines raciales, ethniques ou socioculturelles n'est jamais demandée lors de recrutement et bien entendu pas non plus pistée. Aucun quotas n'est mis en place. Seule l'expérience, les compétences et la personnalité des candidats président aux décisions de recrutement.

## Rémunérations

- Les femmes sont rémunérées selon les mêmes grilles budgétaires que les hommes, en fonction de la valeur pour l'entreprise.
- Pour développer l'employabilité des collaborateurs, il nous a paru nécessaire de mettre à jour la grille des qualifications et des rémunérations.



**Comment le faisons nous?**

- La grille des salaires est challengée tous les deux ans par un organisme spécialisé dans le recrutement des profession du conseil, seules les compétences de chacun sont prises en compte.
- Parallèlement, la procédure et les formulaires d'entretien annuel d'évaluation ont été réactualisés. Ils servent de support à une revue des talents au cours de laquelle le parcours de chaque collaborateur est étudié, notamment en termes d'employabilité et de carrière.
- Enfin, le budget formation est systématiquement supérieur à l'obligation légale.

## Intéressement annuel

- Artimon implique ses collaborateurs dans les résultats de la société.



### Comment le faisons nous ?

- Les collaborateurs signent un accord d'intéressement annuel.
- Un Plan d'Épargne Entreprise a également été mis en place afin de permettre aux salariés de se constituer une épargne personnelle.

## Travail des personnes handicapées

- Artimon fait travailler des personnes handicapées.



**Comment le faisons nous ?** Artimon fait travailler les ateliers de personnes handicapées pour ses besoins d'imprimerie.

## Environnement de travail

- La qualité de l'environnement est une composante majeure du bien-être au travail et un facteur de compétitivité de l'entreprise.



### Comment le faisons nous ?

- Cela se traduit notamment par des contrats CDI pour **100 % de l'effectif**.
- L'ergonomie des postes de travail est fréquemment revue et améliorée.
- Nos collaborateurs sont équipés d'ordinateurs portables faisant partis des plus légers du marché afin de réduire les contraintes physiques liées au transport quotidien de ce matériel.
- Les locaux ont été rénovés en 2010 afin de réduire les risques d'allergie liés au textile de sol.

Effectifs par type de contrat au 31/12/11

- Cadre : 49 personnes
- ETAM : 1 personnes

Turnover du personnel (2009/2010)

- Hommes : 11%
- Femmes : 13%

Taux d'accidents du travail, de maladie professionnelle et d'absentéisme pour l'exercice 2011

- 1,72%

Nombre moyen de jours de formation par employé pour l'exercice 2011

- 3,83 jrs

Rapport du salaire de base homme/femme par catégorie professionnelle

- Managers : 0,97
- Consultants Seniors : 1,01
- Consultants expérimentés : 1,05
- Consultants : 1,15

## Principe 7

- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant l'environnement.

## Principe 8

- Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

## Principe 9

- Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

## Consommables

- Nous utilisons des consommables d'origine recyclée et recyclables.



### Comment le faisons nous ?

- Le papier que nous utilisons est **recyclé à 75%**.
- **100%** des cartouches d'encre sont toutes recyclées auprès des fournisseurs.
- Artimon s'approvisionne sur des articles recyclables dans la mesure de ce qui est disponible. Nous allons prochainement utiliser des éco-comparateurs afin d'optimiser nos achats.

## Impressions

- Artimon incite à la modération des impressions, nous sommes passés de **131 kg de papier en 2010 à 106 kg de papier en 2011**.



### Comment le faisons nous ?

- Dans notre fonctionnement interne, nous avons moderniser notre dispositif d'impression :
  - Promotion des modes d'impression **2 pages par page et recto verso** (sélectionné par défaut),
  - Impression en noir et blanc (par défaut) ou couleur, au choix,
  - Module de finition permettant la constitution de livrets recto-verso avec agrafage central,
  - Fonction scanner constituant des documents au format de votre choix (pdf par défaut),
  - Sensibilisation de l'équipe à la modération des impressions.
- Dans le cadre de nos missions nous préconisons :
  - Des processus « **zéro papier** » se basant sur des workflows progiciels et messageries électroniques,
  - La diminution du volume et du nombre de reporting papiers au profit d'indicateurs mieux ciblés en plus faible volume,
  - La conception et mise en place de dispositifs de dématérialisation (factures, commandes,...) et d'archivage numérique.

## Gestion des déchets

- La gestion de nos déchets est optimisée.



### Comment le faisons nous ?

- Avec le support de l'organisation « Mister Recycle », nous recyclons 100% des matériels usagés : pc, batteries, câbles, périphériques, téléphones mobiles et fixes.
- Nous avons mis en place un dispositif de tri sélectif.

## Boissons

- Artimon sensibilise ses collaborateurs aux bons réflexes écologiques.



### Comment le faisons nous ?

- Nous avons abandonné les gobelets pour le café au profit de tasses lavables. Nous avons acheté des tasses qui sont mises à disposition des collaborateurs (nettoyées tous les soirs par la personne responsable de l'entretien) et nous avons une machine à café, non pas un distributeur.
- Des fontaines à eau sont disponibles à chaque étage.
- Les collaborateurs sont sensibilisés à la réutilisation des gobelets pour l'eau des fontaines.

## Energies et fluides

- Nous faisons attention à limiter notre consommation en eau et électricité.



### Comment le faisons nous ?

- Des thermomètres sont installés dans les pièces afin de mieux maîtriser la consommation d'énergie.
- Seule la salle informatique est climatisée.
- Il y a des contrôles quotidiens du correct réglage des radiateurs.
- Les chasses d'eau sont équipées de boutons multiples.
- Nous utilisons quasi généralement des ampoules de type basse consommation.

## Déplacements

- Les déplacements sont limités au maximum.
- Plus de **95%** des déplacements se font en transports en commun.



### Comment le faisons nous ?

- Nous incitons nos collaborateurs à utiliser les transports en commun.
- Nous avons choisi un emplacement de bureaux central et bien desservi par les transports en commun (1 ligne de RER, 4 lignes de métro, 7 lignes de bus).
- Les travaux « à la maison » / télétravail sont envisagés dans les cas où il n'est pas nécessaire d'être physiquement présent chez le client.
- Les réunions sont regroupées pour limiter les déplacements des clients et/ou d'Artimon.
- Nous allons nous abonner à un dispositif d'audioconférence.

## Sensibilisation des collaborateurs

- Artimon sensibilise ses collaborateurs au respect de la planète.



### Comment le faisons nous ?

- Dans nos locaux, nous avons affiché les bons réflexes du dernier à partir (S'assurer que les lumières sont éteintes,...).
- Des messages sont envoyés pour communiquer sur les différents dispositifs mis en place en interne (nouveau copieur, tri sélectif,...).

Consommation annuelle d'eau par salarié

• 7,938 L/pax

Consommation d'électricité annuelle par salarié

• 875,8 KWh/pax

Pourcentage de fournitures provenant de matière recyclée

• 39,33%

## Principe 10

- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## Une complète indépendance

- Artimon est un société indépendante.



### Comment le faisons nous ?

- Le capital est exclusivement détenu par les dirigeants opérationnels de la structure,
- Les accords de partenariat conclus, notamment avec les éditeurs de progiciels, excluent toute rétribution, de quelque nature que ce soit, sur des opérations de ventes de services ou licences,
- Les seuls intérêts pris en compte au travers de nos missions sont ceux de nos clients,
- Tous les flux financiers sont tracés, nous ne fonctionnons que par virements et prélèvements.